

Médiateurs de lutte anti-COVID

Mai le 02/02/2021

COVID 19

Objectifs

- **Tester plus** : augmenter significativement le nombre de tests réalisés en routine, autour de priorités identifiées
- **Tester plus près** : déploiement de la capacité à tester hors des structures sanitaires, de manière décentralisée au plus près des lieux de travail, d'étude, de vie
- **Agir plus vite** : enclencher sans délai l'identification des sujets contact dans la foulée de la réalisation du test et la communication du résultat

Missions

Les **MEDIATEURS COVID** ont pour missions :

- Organiser et gérer des opérations de tests : prélèvements, analyses (en tests antigéniques) et communication des résultats
- Collecter des informations relatives aux contacts des personnes infectées, enregistrer les données et contribuer à la réalisation d'enquêtes sanitaires → **réalisation du contact tracing in situ**
- Accompagner et sensibiliser les populations de prévention et de promotion des gestes barrières
- Intervenir en renfort sur la gestion de cas complexes, les clusters, la surveillance d'environnement à risque, les opérations de prévention, etc.

Composition d'une équipe médiateurs ?

Une équipe de médiateur est composée d'au moins 8 personnes mobilisable chaque jour de semaine.

Elle doit comporter au moins 1 professionnel de santé dans ses rangs (Médecin, Pharmacien, Infirmier, Kinésithérapeute, Sage-Femme ou Chirugiens-Dentistes).

Qualification et formation ?

Condition minimale de formation initiale :

- un diplôme reconnu au moins au niveau 4 du répertoire des certifications professionnelles ou un diplôme de niveau 3 s'agissant des diplômes du secteur sanitaire ou sociale.

Tous les médiateurs doivent suivre les 2 modules du dispositif de formation national:

- formation « **Tester et sensibiliser** » ;
- formation « **Contact-Tracing** »

Qui peut devenir médiateur ?

Toute personne justifiant des conditions minimales de formation initiale peut intégrer une équipe de médiateurs.

Toutes les structures publiques et privées sont encouragées à mettre en place une équipe de médiateur dans leurs structures.

L'équipe médiateurs de l'ARS Occitanie

- 1 équipe de médiateurs présente tous les jours dans chaque département
- Cette équipe spécifique est entièrement financée par l'ARS Occitanie
- Cette équipe intervient sur des opérations de dépistage préventif et des situations à risques/clusters

Mobiliser l'équipe de médiateurs ARS Occitanie :

- Contacter votre délégation départementale de l'ARS
- Plus d'information sur le site de l'[ARS Occitanie](#)

Créer votre propre équipe de médiateurs lutte COVID :

- Formation accessible gratuitement
- Plus d'information sur le site de l'[ARS Occitanie](#)

Tenir ensemble.